

## MUSULMANS À BORDEAUX : UN LIEU DE CULTE AU GRAND PARC ?



L'association culturelle des musulmans de Bordeaux nord a décidé de financer elle-même l'achat d'un terrain pour son lieu de culte, proche de la cité du Grand-parc. (Philippe Taris)

**A** la boucherie halal du centre commercial de la cité du Grand-Parc, on n'est guère avare en commentaires ! « Bien sûr qu'on est courant de l'achat d'un terrain pour y construire un lieu de culte pour les musulmans. Ici, on n'a rien d'acceptable ! ». L'association culturelle des musulmans de Bordeaux nord mène, en ce moment, des négociations en vue du rachat d'un terrain au diocèse de Bordeaux, situé, rue Henri-Expert, perpendiculaire à la rue Mandron. « Faute de site décent pour les prières, nous avons décidé de financer nous-mêmes l'achat d'un terrain afin d'édifier un lieu de culte destiné aux fidèles », assure Mohamed Bouir, le président de l'association.

### À l'ancienne aumônerie

#### PUBLICITÉ

Après plusieurs mois de recherche, les représentants de l'association ont appris que le diocèse vendait l'un

de ses biens. « Nous vendons ce terrain de 1 000 m<sup>2</sup> environ, 240 000 euros, car il ne nous servait plus à rien », résume Jean Rouet, le vicaire du diocèse de Bordeaux. Et il confie : « Nous avons besoin d'argent afin de financer la construction d'une église dans le futur quartier Ginko ».

Sur le terrain en vente, se trouve une petite maison qui abritait l'aumônerie des collégiens du Grand-Parc. Mais depuis trois ans, elle est vide. « D'ici le 15 avril 2012, nous devons verser au vendeur un acompte de 120 000 euros, c'est-à-dire la moitié du prix du terrain, et nous avons jusqu'au 15 avril 2014 pour financer la seconde moitié. Pour l'instant nous avons un peu plus de 60 000 euros récoltés », explique le représentant des musulmans.

Une information confirmée par le vicaire. Le religieux ne commente que brièvement la vente de ce terrain, propriété de l'église catholique, aux représentants d'une autre religion : « Et pourquoi pas ? » répond-t-il. Son de cloche identique au cabinet du maire, Alain Juppé : « On ne peut pas prôner le dialogue interreligieux et citoyen et ne pas se réjouir d'une transaction entre deux confessions différentes ».

Le maire adjoint du quartier du Grand-Parc, Anne-Marie Cazalet (UMP) se montre satisfaite : « L'association qui porte ce projet souhaite installer un lieu de culte, pas une mosquée, et qui accueillera les musulmans du Grand-Parc mais aussi ceux de Bacalan et des Aubiers ».

---

## MUSULMANS À BORDEAUX : UN LIEU DE CULTE AU GRAND PARC ?

---

### Un projet bien accueilli

Quant à la députée Michèle Delaunay (PS), elle préfère rappeler que la promesse de campagne d'Alain Juppé d'ériger une mosquée à la Bastide n'a toujours pas abouti.

Réponse de la mairie sur ce second dossier : « Cette construction à la Bastide s'inscrit dans le cadre du projet Euratlantique et les procédures prennent du temps. Et puis nous devons nous assurer de la transparence concernant le financement de cette mosquée. Sans quoi, il n'y aura pas de mosquée ».

Toutefois, pour ce futur lieu de culte au Grand-Parc, l'élue socialiste ne sera pas fâchée de cette transaction immobilière, que certains jugeront cocasse, entre le diocèse et une association culturelle musulmane : « Je suis tout à fait favorable à un lieu de prière adapté au culte musulman afin d'éviter des rassemblements religieux interdits, dans des lieux inappropriés, comme c'est le cas actuellement au centre commercial de l'Europe » (NDLR : il s'agit d'une autre association, lire ci-contre).

Cela deviendra une réalité lorsque la vente sera définitivement réalisée. L'opération est en bonne voie.